

Développement de l'entrepreneuriat

Carmen Ndaot décline sa feuille de route 2019

AEE

Libreville/Gabon

DANS le cadre de la promotion et le développement de l'entrepreneuriat au Gabon, le ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national a organisé, le 3 mai dernier, à l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI), un atelier d'informations et d'échanges sur le plan d'action de l'entrepreneuriat et du Guide de l'entrepreneur.

En effet, aujourd'hui l'entrepreneuriat est un fac-

teur de développement économique et social. Tout un écosystème que le gouvernement est en train de mettre en place. D'où une feuille de route pour que l'entrepreneuriat ou l'entrepreneur puisse évoluer dans un cadre formel organisé et bien défini, qui lui donne toutes les chances de réussir.

« Il était question de présenter toute cette stratégie, qui va de la sensibilisation à la promotion, en passant par les différentes structures d'accompagnement, jusqu'à l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Tout ceci fait partie de la



Photo : Abel Eyeghe

La ministre de l'Entrepreneuriat, Carmen Ndaot, présentant son plan d'action.

stratégie nationale de l'entrepreneuriat que le ministre a le rôle de mettre en œuvre, avec tous les acteurs impliqués car, l'entrepreneuriat est avant tout

transversal », a indiqué Carmen Ndaot, le chef de ce département.

Le plan d'actions présenté propose, entre autres, une sensibilisation nationale, des espaces de promotion, l'accompagnement technique et financier, ainsi que des supports de base.

«L'idée était de faire un peu le tour sur les différents modes de financement que l'Etat met aujourd'hui en œuvre pour accompagner les entrepreneurs. On a parlé du fonds Okoumé capital, qui existe et qui est un capital d'investissement. On a parlé aussi du fonds "One entrepreneur", qui est un accompagnement existant.

Et on a parlé du Fonds de garantie, qui n'est pas encore mis en place mais sur lequel l'Etat travaille », a ajouté la ministre de l'Entrepreneuriat.

Selon le membre du gouvernement, ce dernier fonds est tout simplement destiné à permettre aux entrepreneurs d'accéder à un crédit auprès des banques. Ensuite, l'Etat apporterait sa garantie pour rassurer les banques créditrices. En cas de défaillance de l'entrepreneur, c'est ce fonds de garantie qui viendrait rembourser, par exemple, le crédit.

En prélude à l'organisation du 1er forum sur l'entrepreneuriat social

L'appui multiforme de la CPG sollicité



Photo : DR

La séance de travail autour du secrétaire général de la CPG.

JM

Libreville/Gabon

LE Gabon accueille du 19 au 21 juin 2019, le 1er forum sur l'entrepreneuriat social qui a pour thème "Quelle place pour l'entrepreneuriat social au Gabon?".

C'est en vue de préparer cet événement qu'une séance de travail a réuni, le 2 mai dernier, à Libreville, une délégation du ministère du Commerce et des PME-PMI, les membres du Consortium des entrepreneurs nouvelle génération (CEGN), et le secrétaire général de la Confédération patronale gabonaise (CPG). Il s'agissait, pour le président du CEGN, de présenter cette initiative au patronat et de solliciter l'appui multiforme de la CPG, en vue de la réussite dudit événement. « On attend beaucoup de la participation du secteur privé. Représenté par la CPG, ce secteur doit s'engager davantage sur les questions sociales. Notamment en faveur des couches les plus défavorisées de la population gabonaise », a indiqué Hans Didier Fongues. Pour lui ce forum a pour objectif général de contribuer à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale chez les jeunes et les femmes au Gabon, par la promotion de l'entrepreneuriat social et l'esprit d'entreprise. Autrement dit, il s'agira de sensibiliser les jeunes, afin de

susciter des vocations.

«Ce forum a pour objectif de présenter l'économie sociale, afin de la vulgariser auprès des jeunes Gabonais en quête d'emplois. Il s'agira de leur expliquer qu'ils peuvent en tirer des revenus et sortir de la précarité », a souligné Barthélémy Ngoulakia.

Au cours des échanges, les questions de société, qui peuvent expliquer l'absence d'esprit d'entreprendre chez les jeunes, ont été examinées, ainsi que l'implication de la formation professionnelle pour orienter la mentalité vers des jeunes employeurs plutôt que des jeunes employés. « Nous avons donné notre accord de principe, parce que la CPG, c'est d'abord un ensemble de témoignages des jeunes qui ont également réussi. C'est par ce témoignage concret que d'autres jeunes gabonais pourraient se lancer dans le monde des affaires », a confié Hamidou Okaba. Selon ce dernier, la participation intellectuelle de la CPG sera garantie. Au niveau matériel et financier, la question sera examinée pour voir la capacité de réaction de la Confédération.

Créé en 2013, le Consortium des entreprises nouvelle génération est un groupement d'entrepreneurs gabonais, tous secteurs confondus, qui ont pour objectif de développer des thématiques autour du développement durable au Gabon.



AVIS D'APPEL D'OFFRES n° CDC/ADG/DGA/DDE/001.02.05/2019

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION CLIMATIQUE ET DE RENFORCEMENT DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

INFORMATIONS GENERALES

Pays :	Gabon
Date de publication :	02 mai 2019
Date limite de dépôt du dossier (heure locale) :	13 mai 2019 - 12:30
Agence de financement :	Fonds Vert pour le Climat
Commanditaire :	Caisse des Dépôts et Consignations
Bénéficiaire :	Agence Nationale des Parcs Nationaux
Langue :	Français et Anglais

CONTEXTE

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du Gabon est une institution financière créée sous la forme d'un Etablissement public à caractère industriel et commercial par l'ordonnance n°24/PR/2010 du 12 août 2010.

La CDC a signé un accord de subvention avec le Fonds Vert pour le Climat (Green Climate Fund – GCF) dans le cadre d'un appui à l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) du Gabon visant à améliorer la base de connaissances scientifiques et techniques

sur le changement climatique aux niveaux national et infranational au Gabon afin de mieux hiérarchiser les besoins d'investissements en matière d'adaptation des zones côtières.

La CDC recherche des Consultants Nationaux et Internationaux dont les profils sont donnés ci-après pour la mise en œuvre de ce projet.

- Un Expert International en Adaptation aux Changements Climatiques ;
- Un Consultant National en Adaptation aux Changements Climatiques ;
- Un Expert International en Développement Stratégique ;
- Un Consultant National Confirmé en Développement Stratégique ;
- Un Consultant National Confirmé en question Genre ;
- Un Consultant National Junior en question Genre.

CONTACT

Le dossier d'appel d'offres incluant les termes de référence est obtenu par téléchargement sur le site indiqué ci-dessous ou sur demande aux adresses suivantes : appelloffres@cdc-gabon.ga et jmbadinga@cdc-gabon.ga

Les offres devront être soumises soit en mains propres ou par voie postale à l'adresse de la CDC ci-dessous sous pli fermé (en cinq exemplaires dont un original) ; soit par voie électronique à : appelloffres@cdc-gabon.ga avec copie à wmorau@cdc-gabon.ga

Adresse :	CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS 2EME ETAGE IMMEUBLE ORCHIDIA AVENUE DE COINTET BP : 8820 LIBREVILLE – GABON
Téléphone :	+241 01770115
Adresse électronique :	appelloffres@cdc-gabon.ga et wmorau@cdc-gabon.ga
Site Web :	http://www.cdc-gabon.ga

DOCUMENTS A TELECHARGER SUR LE SITE INDIQUE CI-DESSUS :

- Document d' Avis d'appels d'offres pour chaque profil.
- Termes de Référence de la mission spécifique à chaque Consultant.